

Fédération de l'Entraide Protestante

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

47, rue de Clichy

75009 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Fédération de l'Entraide Protestante

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

47, rue de Clichy

75009 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la Fédération de l'Entraide Protestante,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention conclue avec la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est :

- Nature et objet : aide financière versée par la Fédération de l'Entraide Protestante pour un montant de 35 000 € et perçue par la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est au 31 décembre 2024.
- Administrateurs concernés :
 - Monsieur Daniel SPECKEL, Président de la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est et Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante ;
 - Monsieur Guy ZOLGER, Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est et Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante ;
 - Monsieur Rémi GOUNELLE, Invité permanent du conseil d'administration de la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est et Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante ;
 - Monsieur Jean WIDMAIER, Invité permanent du conseil d'administration de la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est et Administrateur de la Fédération de l'Entraide Protestante ;
 - Madame Isabelle MAHLER, Administratrice de la Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est et Administratrice de la Fédération de l'Entraide Protestante.

Paris-La Défense, le 5 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY



Jean-Yves GUYARD